



VILLE DE RICHMOND

**DISCOURS DU BUDGET 2010
DE LA VILLE DE RICHMOND**

**PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE
MONSIEUR MARC-ANDRÉ MARTEL**

**EN ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 21 DÉCEMBRE 2009
À 19H
AU 745 RUE GOUIN**

Messieurs les conseillers,
Monsieur le directeur général et secrétaire trésorier,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

Bonsoir!

1- INTRODUCTION :

C'est pour moi un très grand plaisir de vous retrouver ce soir à cette assemblée extraordinaire du conseil municipal afin de faire la lecture de ce discours qui présente les éléments importants du budget 2010 de la ville de Richmond et de procéder, dans quelques minutes, à son adoption, ainsi qu'à celle du programme triennal sur les immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012.

L'adoption de ce budget et de ce programme triennal sur les immobilisations, que l'on appelle communément PTI, est le résultat de bien des heures de travail de la part de l'ensemble de nos services administratifs et des membres du conseil municipal. Il est aussi le fruit de réflexions et de choix que nous avons faits en tant qu'administration municipale pour permettre à la ville de continuer à prospérer et à se développer au cours des prochaines années, tout en respectant la capacité de payer de nos concitoyens.

2- MISE EN CONTEXTE :

Le 2 octobre dernier, les citoyens et électeurs de la ville de Richmond nous ont donné un mandat clair de pouvoir administrer les destinées de cette municipalité, en nous permettant d'être élu, chacun, sans opposition. Dans mon cas, je suis assez fier de dire que cette confiance venant de la population à mon endroit, en tant que maire, s'est exprimée pour une septième fois consécutive. Je compte bien ne pas décevoir cette confiance qui m'a été témoignée de façon aussi éloquente.

Je félicite également mes collègues et conseillers élus qui vont mettre la « main à la pâte » dans les affaires de la ville afin de travailler avec les services administratifs et la population pour améliorer la qualité de vie de nos résidents, en rendant possible quotidiennement une prestation de services publics de qualité.

D'entrée de jeu, j'aimerais débiter ce discours du budget 2010 par une citation hautement inspirante, de la part de l'ancien Président de la République française, Jacques Chirac : « **La politique : c'est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire!** » C'est pourquoi, ce budget est construit sur un ensemble de nécessités de gestion que nous allons rendre possible dans leur réalisation en travaillant avec nos employés, nos partenaires et nos citoyens tout au long de l'année 2010.

Tout comme en 2009, nous avons bâti ce budget pour l'année 2010 à partir d'une approche fondée sur la prudence et le réalisme à l'endroit de nos ressources financières disponibles, mais aussi face à nos obligations de tout acabit en tant que municipalité et, bien sûr, à l'égard de notre potentiel de développement à court et à plus long termes.

L'an dernier, je parlais du contexte incertain de l'économie qui nous obligeait à demeurer prudents dans nos choix budgétaires. Le déroulement de l'année 2009 et les nombreuses pertes d'emplois connues en Estrie et au Québec ont malheureusement donné raison à notre vision de prudence et à cette façon de faire qui met tout d'abord à l'avant scène le développement de notre ville; mais aussi, la rigueur administrative nécessaire à la confection et à la réalisation annuelle de notre budget municipal. Nous savons tous qu'en 2010, la relance économique sera quelque chose de fragile et continuera d'imposer la prudence dans nos choix.

En 2010, nous allons investir dans notre avenir et dans notre développement collectif et nous comptons maintenir une fiscalité juste pour l'ensemble de nos contribuables!

Il y a quelques instants, je soulignais le fait que je débute mon septième mandat en tant que maire et que j'assume les destinées de cette ville depuis bientôt 25 ans. Vous savez, en près d'un quart de siècle, nous avons été, à titre de décideur, mais aussi en tant que citoyen, à la fois des acteurs et des spectateurs face aux divers changements physiques, économiques et administratifs qui ont transformé le territoire et le paysage de la ville de Richmond.

En tant qu'acteur, nous avons fait des choix et nous les avons assumés, pour le meilleur et pour le pire et ce, conformément à nos valeurs et à nos convictions sur lesquelles ont reposé notre action politique et notre gestion municipale au fil des ans.

Cependant, la constance de notre présence sur la scène municipale à Richmond nous a aussi amené à être des spectateurs devant des changements, proposés par d'autres paliers de gouvernement et acteurs et qui, de notre point de vue, ne se sont pas toujours avérés souhaitables pour l'avenir et le bien être de notre communauté et de notre administration.

Je pense ici au poids des responsabilités municipales qui s'est alourdi et à l'aspect financier de ces mêmes responsabilités qui n'a pas toujours suivi. Les paliers de gouvernement supérieur nous ont régulièrement attribué de nouvelles responsabilités et des exigences de toutes sortes, dans un contexte où la qualité de vie changeante des citoyens est devenue un enjeu permanent pour les gestionnaires et les élus municipaux partout au Québec.

C'est pourquoi, comme élu et gestionnaire municipal, nous devons nous ajuster et nous adapter. Cette réalité saute aux yeux et n'est certes pas une vue de l'esprit! Le budget que je présente ce soir est donc axé sur une gestion contrôlée des défis à relever, mais s'avère aussi porteur d'espoir devant le fait indéniable que « le nécessaire est possible et surtout réalisable à Richmond! »

Sous cet angle, Nicolas Machiavel avait bien raison d'affirmer un jour : « **Là où la volonté est grande, les difficultés diminuent!** » Et cette volonté : A Richmond, nous l'avons sans équivoque!

Débutons donc, l'exercice de présentation budgétaire proprement dit par les différentes facettes touchant l'assiette de nos revenus.

3- LES REVENUS EN 2010

Par rapport à 2009, les revenus de la Ville ne connaîtront pas en 2010 de grands changements, tant dans la variété de leurs sources que dans leur importance. En effet, la valeur foncière imposable de la Ville n'a pas véritablement bougé. Elle était de **143 820 000 \$** en 2009 et sera de **145 727 400 \$** en 2010, une différence de **1 907 400 \$**, soit un peu plus de 1.0% par rapport à l'an dernier. Nous devons donc composer fiscalement avec la même richesse.

C'est pourquoi :

- 1- J'annonce ce soir que pour l'année 2010, le taux de la taxe foncière pour les résidents de Richmond sera à nouveau maintenu à son niveau actuel, soit 0.9374\$ du 100\$ d'évaluation.**

Ainsi, chers amis, je suis très fier ce soir d'affirmer qu'en matière de taxation foncière, nous gardons le cap afin de maintenir à ce qu'il est depuis des années, le fardeau fiscal de tous les résidents de Richmond. Ce même effort est également vrai pour plusieurs tarifs qui seront exigés par la Ville en 2010 afin de pourvoir aux divers services fondamentaux sur lesquels reposent notre mission sociale comme municipalité et notre engagement dans la communauté en tant qu'élus.

- 2- Ainsi, j'annonce donc ce soir que dans les secteurs de la ville où ils sont en force, les tarifs pour les services d'égout et d'aqueduc connaîtront globalement une diminution de 3.62 \$ par rapport à l'an dernier. D'un côté, il y aura une augmentation de 31.01 \$ de la taxe sur les services d'égout; mais de l'autre, cette augmentation sera largement compensée par une baisse de la taxe sur les services de l'aqueduc de 34.63 \$, expliquant ainsi globalement cette diminution.**
- 3- Pour ce qui est du service de sécurité incendie et de la cueillette des ordures ménagères. Les tarifs annuels vont subir de légères hausses respectives de 7.50 \$ et de 12.49 \$**

En ce qui touche le service de sécurité incendie, cet ajustement du tarif demandé repose essentiellement sur les exigences que nous impose l'implantation du schéma de couverture de risques à l'ensemble du territoire de notre municipalité. Des équipements

et de la formation à nos pompiers sont nécessaires pour leur permettre de jouer correctement leur rôle en matière de sécurité publique et d'incendie. Ce sont de nouvelles réalités et obligations incontournables avec lesquelles nous devons, comme gestionnaire municipal, nous conformer.

Comme administration, nous sommes responsables de nos choix et imputables à la population, dans un cadre de changements devant lesquels nous devons nous adapter. Il n'y a pas ici d'autres avenues. C'est pourquoi, il est important de retenir ici ce soir que pour tout ce qui est sous notre gestion immédiate, nous faisons un exercice très sérieux de contrôle budgétaire qui nous permet ainsi de maintenir à son niveau actuel, l'essentiel de notre fiscalité municipale en 2010.

Cependant, comme je le soulignais il y a quelques minutes, plusieurs aspects de notre budget dépendent aussi de ce qui nous est exigé de la part de nos partenaires extérieurs : que ce soient les différents gouvernements ou la MRC.

Je pense entre autre à tout ce qui est imputé à la gestion de l'environnement et à la façon que nous aurons notamment de diminuer le tonnage de nos ordures ménagères qui vont au site d'enfouissement. Le message est ici très clair et très simple.

Nous devons, dans chacun de nos foyers, diminuer quotidiennement le volume de nos déchets domestiques et accroître de ce fait notre capacité à recycler toujours davantage des matières les plus diverses.

Cette conscience et ce virage environnemental, chapeauté par une nécessité de juguler les augmentations touchant la gestion de nos déchets domestiques, ont amené les autorités municipales à prendre la décision de fournir le service de cueillette des déchets domestiques aux 2 semaines à compter du 1^{er} janvier 2010. Cette cueillette se fera en même temps que celle des matières recyclables. La première cueillette annuelle des déchets domestiques et des matières recyclables, aussi bien dans le secteur Richmond que dans le secteur Melbourne, aura lieu le mardi 12 janvier prochain.

Retenons donc ceci : Plus nous recyclerons et nous diminuerons le poids de nos déchets à être enfouis et plus nous serons en mesure de contrôler le prix à payer d'un important volet de la gestion de notre environnement. L'équation est sans équivoque et très déterminante, aussi bien pour les finances de la ville que pour ce qui sera facturé dans l'avenir à chacun des ménages de Richmond.

Malgré tout, il y a eu à la MRC un effort collectif, de contrôler les coûts d'enfouissement au site de Saint-François. L'an dernier, vous vous rappellerez que j'avais annoncé une importante hausse du tarif touchant le volet de la destruction des déchets, dans le cadre des investissements à faire pour transformer notre lieu d'enfouissement sanitaire en lieu d'enfouissement technique et dans la gestion et l'exploitation de l'éco centre à Saint François. Cette année, la réalité est toutefois très différente puisque :

4- J'annonce donc ce soir que le tarif annuel facturé pour la destruction des déchets à Richmond demeurera le même que l'an dernier, soit de 89.15 \$ à chacun des ménages de Richmond.

Enfin, comme je l'ai précisé à maintes reprises dans différentes tribunes : gérer la Ville, c'est prévoir son développement! Depuis des années, nous travaillons à améliorer l'état de nos infrastructures. De nombreux travaux ont déjà été accomplis sur le territoire municipal et l'année 2010 s'annonce assez éloquente dans ce volet; vous en serez tous témoins au cours des prochains mois.

Le coût des projets dépassant largement nos ressources financières disponibles, nous devons alors procéder par règlement d'emprunt pour arriver à nos fins. Nous terminons régulièrement le paiement de vieux règlements...mais nous en démarrons aussi d'autres. Ce fut le cas en 2009 pour l'emprunt nécessaire à la réfection de l'ensemble de nos parcs municipaux. La ville aura investi plus de **420 000** dollars. Cependant 50 % de cette somme sera financée par une subvention gouvernementale. C'est pourquoi, nous venons de démarrer, il y a quelques semaines, un nouveau règlement d'emprunt de **210 000 \$**.

En résumé, si nous comptabilisons l'ensemble des choix que nous avons faits pour 2010, nos obligations à l'endroit de la MRC en matière de gestion des matières résiduelles et le poids financier de nos règlements d'emprunt : cela représente sur le compte de taxes, pour une propriété évaluée à 102 500 \$: une augmentation de **58.65 \$** dans le secteur de l'ancien Richmond et de **58.71 \$** pour la même propriété dans le secteur Melbourne, desservie par tous les services municipaux.

J'ai souligné précédemment que la diversité et l'importance de nos sources de revenus en 2010 ne fluctueront pas vraiment par rapport à 2009. En effet, selon nos estimés, la taxe foncière représentera **41 %** du total de nos revenus pour 2010, soit une somme de **1 827 659 \$**. Ce pourcentage était de **42 %** en 2009.

La taxe d'affaires et les différents tarifs exigés pour des services spécifiques représenteront, pour leur part, **29 %** de nos revenus en 2010, c'est-à-dire, **1 257 382 \$**. Ils accaparaient **30%** des revenus en 2009.

Les paiements tenant lieu de taxes totaliseront **12%** du budget avec **550 200 \$**.

Enfin, les autres types de recettes prévues touchant des univers aussi divers que les services rendus aux organismes gouvernementaux, notre contrat de déneigement avec le MTQ, les permis émis et l'inspection municipale, les droits de mutation, les revenus provenant des loisirs et certains transferts gouvernementaux, tels la taxes d'accise, représenteront, pour leur part, **771 482 \$** ou **18 %** du budget.

5- Ainsi, j'annonce donc ce soir que le total des revenus estimés pour la municipalité en 2010 devrait être de 4 406 723 \$. En 2009, nous avons budgété des revenus totalisant 4 131 852 \$.

Une différence aussi minime que **274 871 \$**, dans un budget de plus de 4 millions et dans laquelle est inclus des revenus de la taxe d'accise de 200,000\$, démontre que nous avons été à la fois modeste et prudent dans nos estimés de revenus pour 2010 et que les marges de manœuvre réelles sont minces. Vous savez: **Nous n'avons pas le droit d'être aventurier avec les fonds reçus directement de nos concitoyens!**

C'est sur la base de ce même réalisme et de ce même respect que nous avons bâti nos prévisions de dépenses dans les différents secteurs d'activités municipales pour l'année 2010 et que sommes parvenus à l'équilibre budgétaire. Examinons-en quelques éléments :

4- LES DÉPENSES EN 2010 :

Sur la base de ces prévisions prudentes quant à nos revenus en 2010, nous avons alors fait preuve de la même rigueur en ce qui touche à nos dépenses pour la prochaine année. Cette rigueur exigeait donc que nous examinions chaque poste budgétaire sous l'angle de son historique afin d'aligner les sommes réelles à consacrer à chacun d'entre eux en 2010.

Il y a donc les sommes que nous avons en banque et celles que nous dépensons véritablement. La conjonction de ces deux paramètres permet de planifier avec réalisme les montants que nous serons alors en mesure d'investir pour chacun des postes au cours de la prochaine année.

Conséquemment, dans le cas de certains postes, nous avons augmenté les sommes déjà allouées et, dans d'autres cas, nous les avons diminuées. De cette façon, nous croyons que l'administration municipale devrait être en mesure de respecter l'esprit et le contenu de chaque poste, dans la gestion quotidienne de la ville.

De toute façon, il n'y a pas « d'imprimante à dollars » à l'hôtel de ville et nous ne dépenserons jamais des sommes que nous n'avons pas pour gérer les opérations : Ce qu'on appelle dans le jargon courant : « payer l'épicerie ! » Comme le disait si bien, Confucius : **« C'est un tort égal de pécher par excès ou par défaut ! »** Je tiens ici à rassurer Confucius que nous ne comptons pas aligner la liste de nos péchés par excès en 2010 en ce qui touche la justification de nos dépenses.

Ainsi, l'an prochain, les frais de gestion touchant à l'administration générale et à ceux des activités administratives de la Ville, retiendront **13 %** des dépenses, soit une somme de **502 228 \$**. Dans celle-ci, l'administration municipale a inclus un montant destiné à la mise en place d'un plan de communication pour la municipalité. Depuis plusieurs années, la ville de Richmond possédait une politique des communications. A partir de maintenant, nous allons nous doter d'un plan et d'outils pour réaliser judicieusement et intelligemment cette politique à travers un plan de communication précis. Nous avons les ressources à l'interne pour faire ce plan et nous irons donc de l'avant dans cette direction. C'est pourquoi :

- 6- J'annonce ce soir que la Ville de Richmond investira en 2010 une somme de 10 740 \$ destinés notamment à la mise en œuvre de ce plan de communication et aux publicités dans les médias.**

En matière de sécurité publique, notre quote-part pour les services obtenus de la Sûreté du Québec s'élèvera, en 2010, à **207 966 \$**. Cette année, la hausse subie de 2000\$ est plus modeste que celle j'ai dû annoncer l'an dernier. Je souhaite que cette tendance puisse se maintenir.

Par contre, si nous tenons compte des frais générés pour le Service de Sécurité Incendie et des dépenses liées aux mesures d'urgence, soit **189 616**, et de notre contrat avec la SPA, de **4 260 \$**, c'est une facture de **405 842 \$** que représentera l'ensemble du volet de la sécurité publique en 2010, soit **10%** des dépenses de fonctionnement.

Maintenant, dans un autre ordre d'idées, la présentation ce soir des principaux éléments budgétaires, touchant une municipalité comme celle de Richmond, ne peut certainement pas passer sous silence l'importance et la complexité des activités de la direction des travaux publics qui regroupe aussi bien la voirie municipale que l'enlèvement de la neige et les responsabilités touchant l'hygiène du milieu, telles que celles de la gestion des usines de filtration et d'épuration, de l'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout et de l'enlèvement des matières résiduelles .

Ces volets hautement importants et stratégiques à la qualité de vie de nos résidents obligeront la Ville à consentir un montant de **1 851 699 \$**, soit 48% des dépenses de fonctionnement. Disons-le ici bien honnêtement : **Le grand chapeau de l'activité des travaux publics gobe à lui seul près de 50% de toutes les dépenses de fonctionnement de la municipalité.**

Des rues propres et refaites à neuf, des parcs bien aménagés, une ville capable d'être belle et de s'embellir constamment, des opérations de déneigement efficaces et des infrastructures qui ne s'effondrent pas : voilà l'essentiel d'une importante partie de la mission municipale, assumée par la direction des travaux publics. Conscient de ces exigences et toujours prêt à performer dans la direction de l'excellence :

- 7- J'annonce donc ce soir que nous allons investir en 2010 près de 30 000 \$ dans la vidange des sacs de boue, situés aux abords de l'usine d'épuration de la ville. Cette opération d'entretien est rendue nécessaire, si nous voulons maintenir ce système de captage et de récupération des boues, mis en place il y a quelques années.**
- 8- J'annonce également ce soir que nous investirons 24 000 \$ dans l'entretien de nos différentes pompes aux usines de filtration et d'épuration des eaux.**
- 9- La propreté et l'embellissement de la ville sont pour moi un engagement ferme face à la qualité de vie que je recherche pour nos concitoyens. En**

conséquence, j'annonce ce soir que nous allons continuer en 2010 à investir 25 000 \$ pour s'assurer que le balai de rue nettoie à quelques reprises notre territoire urbain. Nous allons également investir 15 000 \$ dans le maintien et même l'amélioration du patrimoine floral et de végétaux présents sur le territoire.

- 10- En matière d'infrastructure toutefois, les dépenses d'opération proprement dites seront plus modestes en 2010, puisque nous allons investir d'énormes sommes l'an prochain dans l'amélioration et la reconstruction de différents types infrastructures. Ces investissements transiteront cependant par notre plan triennal sur les immobilisations que j'aborderai plus loin.**
- 11- Enfin conformément à ce que j'ai précisé il y a quelques instants, dans le dossier de la gestion des déchets, j'annonce ce soir que la Ville investira, en 2010 une somme de 290 752 \$ pour la gestion de l'ensemble de nos matières résiduelles. A lui seul, le contrat de transport des déchets accapara l'an prochain 78 500 \$ et ce, pour un service aux deux semaines.**

En matière de développement économique, le CPIR joue un rôle-clé pour la ville. Nous allons donc continuer à le soutenir et même en faire davantage en augmentant la subvention annuelle municipale qui passera de **45 000 \$ à 60 000 \$** en 2010. Nous allons également consacrer quelques **70 000 \$** pour le programme de crédit de taxes destiné à la revitalisation des bâtiments.

- 12- Par ailleurs, j'annonce ce soir la création d'un nouveau programme d'aide financière à la préservation du cadre bâti pour des résidences patrimoniales et celles situées dans certaines zones spécifiques, telles que les PIIA. Une somme de 30 000 \$ sera injectée dans ce programme.**
- 13- Quant à lui, le programme de rénovation de façades au centre ville revient en force avec des investissements municipaux de 21 000 \$ en 2010.**

Enfin, les volets du développement social, culturel et sportif ne sont pas négligés dans ce budget, puisque nous maintenons en 2010 les choix stratégiques et primordiaux que nous avons faits depuis déjà plusieurs années. La variété des activités mises de l'avant en matière de loisirs, de sports et de culture permet à la ville de présenter son caractère dynamique et moderne et d'accroître sa capacité concurrentielle à pouvoir attirer de nouveaux résidents sur son territoire.

Sous l'égide d'une politique familiale dans laquelle nous investirons en 2010, **11 000 \$**, afin de mettre à l'avant plan les besoins des familles actuelles et futures de Richmond, nous comptons maintenir et même accroître nos investissements pour le développement social, culturel et sportif et de les fixer à **544 335 \$** l'an prochain. Dans ce contexte :

- 14- **J'annonce ce soir que nous allons investir une somme de 25 000 \$ afin d'aider à la réalisation de l'agrandissement du centre communautaire. Nous allons également maintenir notre contribution au centre d'art afin qu'il puisse continuer la réalisation d'un niveau d'activités et une programmation culturelle fort enviable au cours de la prochaine année. Les responsables du centre ont notre appui tout entier en matière culturelle.**
- 15- **J'annonce aussi ce soir la mise en place pour 2010 d'une nouvelle politique de soutien financier et technique aux organismes partenaires et communautaires sur le territoire de la municipalité. Cette politique et le processus d'analyse des demandes qui l'accompagne seront des outils forts appréciés par les membres du conseil afin de rendre des décisions justes qui permettront de soutenir d'une façon plus équitable et éclairée les organismes du milieu. A ce titre, je veux dire à tous ceux qui se sont investis dans différentes causes au cours de la dernière année : un grand MERCI! Continuez à œuvrer pour notre qualité de vie à tous.**

Cette présentation, qui n'est pas exhaustive j'en conviens, quant aux différentes facettes de nos dépenses, nous amène à un total des dépenses de fonctionnement de l'ordre de **3 870 625 \$** pour l'année 2010.

Je le dis et je le répète, nous avons été prudents dans nos prévisions de revenus et de dépenses pour l'année 2010. Il n'y aura pas d'éloignement hors des sentiers battus, mais, au contraire, que des investissements bien ciblés et qui rapportent à la communauté.

A ce total sur les dépenses de fonctionnement, il faut ajouter une somme de **536 098 \$** pour des transferts aux activités d'investissements et en remboursement de capital et au fonds de roulement.

Ces derniers investissements nous amènent donc à des dépenses totalisant **4406 723 \$**, en équilibre avec nos revenus.

- 16- **Je suis donc fier d'annoncer que la Ville de Richmond présente ce soir un budget équilibré qui est à la fois, prudent, réaliste et dynamique.**

6- PROGRAMME TRIENNAL SUR LES IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012 :

Cette séance extraordinaire du conseil municipal, dédiée à l'adoption du budget, est aussi consacrée à l'adoption du programme triennal sur les immobilisations, c'est-à-dire, les prévisions de dépenses que fera la Ville dans ses immobilisations au cours des trois prochaines années.

Nous présentons ce soir un programme triennal très stratégique qui fait foi d'une grande planification de nos services administratifs en ce qui touche les investissements à faire dans les infrastructures, les immeubles, le matériel roulant et autres éléments.

- 17- **J'annonce donc ce soir que la ville de Richmond fera en 2010 des investissements de plus de 5 millions dans ses immobilisations. A lui seul, le projet de réfection de la rue principale nord, qui débutera au printemps prochain, s'élèvera à 4,6 millions. Toutefois, des subventions de 2 774 000 \$ ont été annoncées par les deux paliers de gouvernement afin d'aider la municipalité dans ce projet.**
- 18- **De plus, je suis fier de souligner aussi ce soir que la ville investira en 2010 40 000 \$ dans la réfection des trottoirs et 180 000 \$ dans l'asphaltage de nos rues.**

Ces sommes seront investies d'une façon stratégique pour pallier à long terme aux besoins existants et non dans une optique de gestion à court terme visant à combler des besoins spécifiques ou ad hoc.

- 19- **Enfin des sommes totalisant 136 000 \$ seront destinées entre autre à moderniser l'automatisation du poste Adam, à acheter 3 géo tubes pour l'usine d'épuration des eaux et à l'achat d'un tableau électronique qui sera installée dans une des entrées de la ville.**

7- CONCLUSION :

Je vous ai présenté ce soir les grandes lignes qui marquent ce budget pour l'année 2010. Nous avons maintenu les acquis de ce que nous avons bâti depuis bien des années tout en décidant d'investir dans nos infrastructures pour l'avenir. De plus, comme administration municipale, nous gardons le cap tous azimuts sur le fait que la Ville de Richmond doit continuer à progresser, à consolider ses forces et à travailler sur ses faiblesses afin que notre communauté puisse maintenir son développement et que chacun de nous, comme citoyen, puissions affirmer la fierté et le plaisir que nous avons d'y vivre. En terminant, je citerais Emile Auguste Chartier, essayiste et philosophe français, qui disait un jour : **« Il y a l'avenir qui se fait et l'avenir que l'on fait. L'avenir réel se compose des deux ! »**

Je vous remercie de votre attention!

Marc-André Martel
Maire de Richmond
21 décembre 2009